

vraient agir en harmonie l'un avec l'autre, chaque province devrait étudier avec soin les problèmes des autres provinces. L'Ouest devrait tenir compte des intérêts de l'Est, tout comme l'Est devrait tenir compte de ceux de l'Ouest. Autrefois, l'harmonie régnait entre toutes les classes de notre population, on comprenait que la prospérité de l'industrie agricole faisait celle de l'industrie manufacturière, et quand le manufacturier était prospère, l'ouvrier était content. Le succès ne saurait dépendre que du maintien d'un juste équilibre, car il nous faut compter les uns sur les autres.

Notre politique doit reposer sur l'intérêt de la nation en général et non sur l'égoïsme ou l'intérêt local. Pour peu qu'on veuille être juste on admettra que les législateurs qui ont présidé à nos destinées dans le passé furent des hommes à esprit large et également soucieux des intérêts de chaque partie de ce grand pays.

La guerre nous a réservé une partie de ce malaise qui règne aujourd'hui dans le monde entier et qui, dans certains pays, menace de ruiner la civilisation elle-même; mais le Canada n'a guère à redouter pareille menace. Il se rencontre des gens qui voudraient des lois favorables à certaines classes au détriment de quelques autres et voir régner l'antipathie entre toutes, mais ceux-là ne sont les amis ni du soldat ni du cultivateur, ni de l'ouvrier, ni du manufacturier, et leurs vœux ne sauraient triompher, car les citoyens intelligents ne feront aucun cas d'un programme ou d'une politique qui ne s'inspirera pas de l'intérêt national ou d'un sentiment d'équité à l'égard de toutes les classes, de toutes les races et de toutes les religions.

On a vanté nos ressources naturelles et je ne veux pas les déprécier; cependant, je crois que le plus précieux actif d'un pays réside dans l'union et le bonheur de son peuple, et que la sauvegarde d'une nation consiste non pas dans son armée ou sa marine, mais dans le caractère de ses sujets. Nous voici revêtus de l'autorité et des obligations d'une nation, sachons nous montrer digne de cette grande responsabilité aux yeux de l'univers. Le Canada s'est acquis beaucoup de gloire en sacrifiant près de soixante mille de ses braves enfants, et cette gloire; il nous incombe, désormais, d'en maintenir l'éclat.

Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que j'appuie la motion demandant le vote d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, il convient que les premières

[M. McGregor.]

lignes du discours du trône, comme les principaux commentaires des députés qui ont pris la parole tantôt aient surtout trait à la réunion des Chambres dans leur nouvel asile. En vérité, ce serait étrange si les nobles et dignes dimensions de ce palais législatif ne nous pénétraient pas d'admiration pour le courage de la nation canadienne à surmonter les obstacles que le passé lui a créés, et du sentiment du splendide avenir réservé à notre pays, et ne nous portaient pas à nous donner la main pour accomplir notre tâche et pour rendre cet avenir aussi beau que notre population est en mesure de le rendre.

Ce n'est pas remplir une pure formalité que de féliciter aujourd'hui le proposeur de l'adresse et celui qui l'a appuyée de l'excellence de leurs discours. Tous ceux qui les ont entendus sont persuadés, j'en ai la conviction, qu'ils ont tiré le meilleur parti de la circonstance et de l'occasion qui s'offrait à eux. Si leurs commentaires laissent quelque chose à désirer, il faut s'en prendre à la maigreur du programme législatif que le ministère a tracé dans les paroles qui sont tombées des lèvres de Son Excellence lorsqu'il a prononcé le discours du trône. En prêtant l'oreille aux orateurs, force m'a été d'observer à quel point chacun d'eux se considérait comme l'arc-boutant d'un édifice tombant en ruine. Ils ont touché une fois ou deux à des choses que mentionnait le discours du trône, prenant soin, la plupart du temps de se tenir à distance.

Le représentant de Pictou (M. McGregor) s'est entièrement plongé dans le passé; il s'est borné à citer une intéressante et utile statistique concernant le commerce, la fabrication, l'aide aux anciens combattants, le rendement des usines de munitions, les rapports commerciaux avec les Etats-Unis et la métropole. Il a pris soin, dis-je, de s'en tenir presque entièrement aux choses du passé et de donner à la Chambre une journée de renseignements pour lesquels nous lui sommes tous très obligés, j'en suis sûr.

D'un autre côté, le représentant de London (M. Cronyn), qui a proposé l'adresse en des termes si éloquentes, si spirituels et si poétiques, a fait tout le contraire, n'envisageant le plus souvent que l'avenir, signalant au ministère les œuvres à accomplir et les lacunes de l'adresse qui ne mentionne, pour ainsi dire, aucun projet de loi pratique. La Chambre, j'en suis certain, ne saurait que féliciter mon honorable ami d'avoir, le premier, indiqué au ministère